

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit public I</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Audrey HERNE	50	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit pénal</b>	25h	Audrey HERNE
<b>Droit public</b>	25h	Kelly DE DECKER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit pénal</b> : 25h de théorie
<b>Droit public</b> : 25h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit pénal</b> : Français
<b>Droit public</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation</li> <li>◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> <li>◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> <li>◦ Déterminer les priorités</li> </ul> </li> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution</li> </ul>

- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- d'analyser dans une situation pénale les principes généraux qui gouvernent le droit pénal.
- Situer et comprendre l'évolution étatique de notre pays
- d'adopter un positionnement critique

### Contenu de l'AA Droit pénal

Définition du droit pénal (et aspects historiques), Sources du droit pénal et méthodologie de travail, Définition et particularités des « crimes » (articles 1 à 19), Définition et particularités des « délits » (articles 25 et 38), Définition et particularités des « contraventions » (article 28), Concepts de correctionnalisation et de contraventionnalisation, Eléments constitutifs des infractions (dol, dol spécial, éléments matériels, légalité), La loi pénale dans le temps (article 2) + prescription de l'action publique (articles 20 à 26 TPCPP), La loi pénale dans l'espace (articles 3 et 4, + articles 6 à 14 du TPCPP), Application du droit pénal aux personnes morales (articles 5 et 7bis), Calcul de la durée de la détention carcérale (article 30 + Loi du 20 juillet 1990 [Dét.pré/Arr Imm/Dét.pro] + loi du 13 mars 1973), Peines complémentaires (articles 31 à 34 et définition des crimes politiques/articles 35 à 37bis sanctions des sociétés), Surveillance électronique, peine de travail et probation (articles 37ter, 37quinquies, 37novies et loi du 30 juin 1964), Les confiscations (articles 42 à 43quater), condamnations civiles (articles 44 à 49) et frais de procédure (article 50)

### Contenu de l'AA Droit public

Définition du droit public /Différentes branches du droit public /les Concepts et outils à maîtriser pour aborder le droit public belge comme les notions de démocratie,Etat,citoyen,souveraineté ,Etat de droit ,Institutions ,compétence territoriale ,les organes,normes et autres ....;/Contexte historique dans lequel ,le Belgique a été fondée /,Les sources du droit public,La Constitution belge ,nature,principes,analyses d'articles en particulier ,procédure de révision,évolution /Institutions ,au niveau fédéral ,Chambre des représentants ,Sénat,composition ,modes et conditions de désignation des membres ,pouvoirs ,normes,le Pouvoir exécutif,le Chef de l'Etat,le gouvernement (composition ,pouvoirs),relations entre le Parlement fédéral et le Pouvoir exécutif au regard de la constitution/ Institutions au niveau des Entités fédérées ,les Parlements ,composition ,modes et conditions de désignation des membres ,pouvoirs ,normes et les Exécutifs -composition,les pouvoirs ,relations entre les parlements des entités fédérées et les exécutifs /Institutions des Entités décentralisées -Provinces -les organes,les normes ;Communes -organes ,les normes /Les Normes et le principe de la hiérarchie des normes et ses conséquences .

### Méthodes d'enseignement

**Droit pénal** : cours magistral, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

**Droit public** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive

### Supports

**Droit pénal** : syllabus, notes de cours

**Droit public** : notes de cours, fiches Moodle

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2006
- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2015. KUTY, Fr., Principes généraux du droit pénal belge, I ; La loi pénale, éd. Larcier 2007
- Nathalie Collette -Basecqz, Manuel de droit pénal général, 3ème édition, éd. Anthémis, 2016, 656 p.
- D.Vandermeerch, le droit pénal et la procédure pénale, Édition de la Charte, Bruxelles, 2013

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit public

- -Xavier Mabille, Nouvelle histoire politique de la Belgique, CRISP, 2003
- VERDUSSEN, M., La Constitution belge, éd. Le cri essai, 2004
- P. VANDERNOOT, J. SOHIER, Droit public, presses universitaires de Bruxelles, 2008
- -Christian Behrendt, Frédéric Bouhon, Introduction à la théorie générale de l'Etat, éd. Larcier, 2008
- A. GERLACHE, J. VANDE LANOTTE, M.UYTENDAELE, S.BRACKE, G.GOEDERTIER, La Belgique pour débutants, La charte, 2009
- Arcq E, de Coorebyter V, Istasse C, Fédéralisme et confédéralisme, CRISP, 2012
- Marc UYTENDAELE, Les Institutions de la Belgique, éd Bruylant, 2014
- Blaise P, Faniel J, Sägesser C, introduction à la Belgique fédérale, CRISP, 2014
- Ph. Dubois, Mon référentiel en institutions belges, ed. Erasme, 2015
- Yves LEJEUNE, Droit constitutionnel belge, Ed Larcier, 2017

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit pénal : <b>50%</b> Droit public : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit pénal : Français Droit public : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :</b>	
Examen écrit 100%	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit public :</b>	
Examen écrit 30%	
Travail écrit sur un point de matière validé pour le 10/12 et remis le 10/01/2021 par courriel sur adresse HEH en format PDF	

